

# La Société des Gens de Baignade

pour l'accès et l'usage public des plans d'eau

---

## L'avenir du bassin Louise

Serge PLAMONDON

Mémoire soumis lors de la consultation publique  
sur le projet de Plan vert, bleu, blanc.

Le 16 juin 2009, Domaine de Maizerets

566, rue Christophe-Colomb ouest, Québec G1N 2K3

☎ 418-682-5576 ✉ [plamvan@oricom.ca](mailto:plamvan@oricom.ca)

## L'avenir du bassin Louise

Le maire de Québec M. Régis Labeaume arpente les plages urbaines de Chicago. Le *Moulin à images* de Robert Lepage prolongé pour cinq ans. La *Place de la famille* du Festival d'été déménage à l'Espace 400<sup>ème</sup>. L'Agora encore sous-exploitée cet été. Tous ces événements ont fait les manchettes des média de la Capitale au cours des dernières semaines. À première vue disparates, ils pointent pourtant tous dans une seule et même direction: le bassin Louise.

Inauguré en 1890, le bassin Louise a un peu plus de 100 ans. Fleuron portuaire et industriel de l'ère victorienne, il a depuis belle lurette perdu sa raison d'être initiale, victime de l'accroissement de la taille des navires. Devenu inutile ou peu s'en faut, il a été sauvé *in extremis* de la disparition – il avait déjà été remblayé aux deux tiers! – en 1973 par le « Comité du bassin Louise », sans que personne ne sache trop à l'époque à quoi il pourrait bien finir par servir.

C'était jusqu'à ce que Québec '84 se profile à l'horizon et que le gouvernement fédéral décide de vouer le bassin à une double vocation: marina pour la moitié joutant le fleuve et plan d'eau public dans la partie plus urbaine, celle qui viendrait lécher les pieds de la Gare du Palais si un stationnement ne s'interposait entre les deux. C'est du moins l'intention que laissaient voir les plans fédéraux présentés en mars 1981. Dans la réalité, seule la marina a vu le jour. Le concept est inachevé. C'est vers son achèvement que convergent les événements récents.



Un plan d'eau public au cœur de la ville

## Le maire de Québec à Chicago

Au delà de l'architecture néo-gothique de ses gratte-ciels, ce qui distingue indubitablement cette ville de ses consœurs des Grands lacs et du reste du continent est qu'elle a su préserver, en fait retrouver, son accès à l'eau. Rasées par l'incendie de 1871, les autorités de l'époque ont judicieusement décidé de ne pas reconstruire les installations portuaires qui coupaient jusqu'alors la ville du lac Michigan. Résultat : un chapelet de parcs et de plages s'étire aujourd'hui devant la ville et on peut se baigner dans les eaux du lac Michigan à l'ombre des tours du centre-ville. Il ne faut pas chercher plus loin le secret de la qualité de vie de la Cité des Vents.

Au cours des dernières années, beaucoup d'autres villes, la majorité passablement moins bien nanties en attraits naturels que Chicago ou Québec, se sont dotées de plages urbaines. La Plage du parc Jean-Drapeau à Montréal, Paris-Plage, Bruxelles-Plage, Budapest-Plage, Barcelone-Plage, Toronto-Plage (sous la tour du CN!) et j'en passe. Même réduite à sa plus simple expression, soit quelques bennes de sable et des parasols de métal sur une promenade de ciment, la formule est toujours gagnante. Seule Québec semble vouloir rester imperméable au phénomène des plages urbaines publiques. Et pourtant!

Rien à détruire ou à incendier à Québec. Le bassin Louise constitue un plan d'eau de 70 000 mètres carrés en plein cœur de la ville, avec vue sur les remparts du Vieux-Québec, à 10 minutes à pied du Château Frontenac et des millions de touristes qui déambulent dans ce secteur au cours de l'été, sans compter les dizaines de milliers de résidents des quartiers Saint-Roch, Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sauveur et Limoilou. Contrairement à l'ancienne plage du Foulon que certains songent à ressusciter, les eaux du bassin Louise ne sont pas soumises à l'action des marées et, de ce fait, seraient accessibles en tout temps. Mieux, la qualité actuelle des eaux du bassin, tests à l'appui, est A + et surpasse celle de toutes les plages fluviales potentielles environnantes.

## Le Moulin à images prolongé pour 5 ans

Pendant 25 ans, le bassin Louise s'est contenté d'être, en été, un stationnement liquide pour yachts. Son pourtour? Un déambulateur pour badauds venus «zyeuter» embarcations et propriétaires. Sympathique mais limité. En hiver...un désert de glace et de neige, dénué de toute vie. La transformation des rives d'une partie du bassin en Espace 400<sup>ème</sup>, l'aménagement de jardins et surtout les projections du Moulin à images sont venues changer la donne et rappeler que le potentiel récréo-touristique et d'animation du bassin dépasse largement la sous-utilisation chronique qui en a été faite depuis un quart de siècle. Le prolongement du *Moulin à images* par la Ville de Québec indique que l'Hôtel-de-Ville a bel et bien pris note du potentiel du bassin. Elle n'est pas la seule.

## La Place de la famille déménage à l'Espace 400<sup>ème</sup>

Après Robert Lepage et Régis Labeaume, un autre acteur majeur du 400<sup>ème</sup>, Daniel Gélinas, investira à son tour le bassin en 2009 en y déplaçant une partie des activités du prestigieux Festival d'été, déplacement qu'il explique ainsi : «Les familles peuvent venir à vélo, se promener dans les jardins et au bord de l'eau, participer aux activités et rester pour le Moulin à images en soirée».

En plus d'être amplement desservi par le transport en commun (les fameuses navettes du 400<sup>ème</sup>), le bassin constitue à toutes fins pratiques le noeud du réseau cyclable de la région. De là, on file vers les chutes Montmorency, la Promenade Samuel-de-Champlain, la piste de Lévis, celle des Cheminots ou de la rivière Saint-Charles. L'année 2008 a permis de découvrir que la localisation du bassin permettait d'y attirer des foules...à pied!

Ce faisant, les célébrations du 400<sup>ème</sup> ont mis un terme à la dissociation physique qui séparait depuis l'époque victorienne le bassin du centre-ville. En 2008, le rapport de la population de Québec au bassin Louise a basculé. Le centre-ville et le bassin Louise vivent maintenant au même rythme. Le nouveau Saint-Roch éclaté dont rêve le maire de Québec ne se termine pas à la Gare du Palais. Il s'étend résolument jusqu'aux silos à grain de la Bunge et a les deux pieds dans le bassin Louise.



Une richesse publique aujourd'hui inaccessible

L'organisme Gens de Baignade, qui a développé ces dernières années un concept de plage urbaine au bassin Louise, a estimé qu'on pourrait créer sur son pourtour une plage de 700 mètres de front en forme de U, bordée d'un grand parc. Le plan d'eau baignable résultant aurait une superficie de 35 000 mètres carrés, légèrement supérieure celle de la plage Jean-Drapeau à Montréal. On pourrait donc y accueillir environ six mille personnes à la fois. Il comporterait un système de filtration qui prendrait l'eau du fleuve, déjà passablement propre,

et l'amènerait à une qualité adéquate pour la baignade en tout temps. Le bassin pourrait être conçu de façon à ce qu'on puisse y pratiquer la plongée sous-marine, voir la pêche en ville! En hiver, on pourrait y aménager une vaste patinoire. Et il resterait suffisamment de place – la moitié du bassin actuel – pour y caser tous les yachts et voiliers présentement sur place. L'administration Labeaume, à la recherche de ce qui pourrait donner «*le goût aux familles et aux jeunes professionnels de vivre au cœur de la ville*», pourrait bien trouver une partie de la réponse dans ce projet.

### Le Port s'éloigne de son élément naturel

Si, dans l'esprit et le cœur des résidants de la ville, la barrière entre le bassin Louise et le centre-ville est disparue en 2008, il demeure bel et bien un mur administratif qui sépare les deux entités. Rattaché au domaine portuaire, le bassin Louise est géré par le gouvernement fédéral (Port de Québec). Généralement, les administrations portuaires sont plutôt des créatures maritimes et industrielles. Le Port de Québec, lui, a réussi à s'extirper à la force des nageoires de son élément naturel et à s'installer au cœur de la Ville. Pour s'y maintenir, il a diversifié ses activités et œuvre maintenant dans des domaines aussi variés que la gestion d'une marina pour plaisanciers, d'une salle de spectacle (L'Agora), voire d'un méga-stationnement pour véhicules utilitaires! Cette quadruple vocation n'est toutefois pas toujours facile à assumer, comme l'illustre la saga de l'Agora.

Rénovée au coût de 17 millions \$ pour 2008, on apprenait récemment que la salle de spectacles sera encore cette année exploitée à son strict minimum. À ce jour, seuls cinq ou six spectacles ont été confirmés. Selon Marcel Labrecque, vice-président principal du port : «Le Port risque encore de perdre de l'argent avec ce lieu». Les pertes auraient été de 500 000\$ l'an dernier. Échaudé, le Port demande d'ailleurs la création d'un fonds de démarrage de 300 000\$ à 400 000\$ qui permettrait de monter une programmation qui permettrait *peut-être* de créer un engouement...



La Société des Gens de Baignade a estimé que la réalisation du concept de plage publique dont elle fait la promotion coûterait autour 20 millions de dollars, soit pratiquement ce qu'a coûté la rénovation de l'Agora. Tout comme on a investi dans l'Agora, on aurait pu aménager la plage. Aurait-on besoin d'un fond de démarrage pour générer un engouement public autour d'un tel équipement?

Que celui qui répond oui s'avance! Mieux, la plage du bassin Louise pourrait faire gagner de l'argent à tous ceux qui ont déjà pignon sur rue à proximité (le marché, les restaurants) et à tous ceux qui s'installeraient à proximité pour offrir les services dont auraient besoin des milliers de personnes se prélassant au bord de l'eau, comme cela se fait partout ailleurs.

Ce concept d'une plage au bassin Louise est appuyé par les six Conseils de quartier situés autour du bassin, c'est-à-dire tous les quartiers centraux. Il est en outre appuyé par l'Arrondissement de La Cité où siègent les cinq conseillers municipaux de ces quartiers. Signe des temps, à la réunion du Conseil de ville du 14 avril dernier, le zonage de l'espace en tête de bassin, qui était hôtelier depuis des années, est passé au vert inconstructible. Un pas dans la bonne direction.

De toute évidence, deux visions de l'avenir du bassin Louise sont en voie de se télescoper. Cet été, sur les traces de Robert Lepage et de Daniel Gélinas, des dizaines de milliers de personnes investiront le pourtour du bassin Louise.

Combien de temps encore leur faudra-t-il se contenter du pourtour?

Serge Plamondon  
Québec

Le 16 juin 2009